



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Maryvonne BODIGUEL (sous la direction de),

Produire et préserver l'environnement. Quelle réglementation pour l'agriculture européenne ?

Paris, éditions l'Harmattan (collection Environnement), 1990, 206 p.

Ce livre a le mérite d'être un des premiers accessibles au grand public sur un thème dont on parle beaucoup ces dernières années sans avoir toujours de matériaux solides pour alimenter le débat.

Il s'agit de monographies sur les rapports agriculture-environnement dans six pays : au Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, France et Suisse.

Cet éventail est intéressant car il permet des comparaisons parfois explicites entre la France et cinq pays souvent considérés comme plus avancés en matière de politique agri-environnementale : ses quatre partenaires communautaires de la mer du Nord et la Suisse.

Ces analyses nationales permettent de mieux comprendre un certain nombre de dispositions communautaires récentes ou en gestation et surtout l'inégalité des Etats membres face à des mesures déjà pratiquées (sinon inspirées) par certains de leurs voisins et concurrents. Ainsi l'étude sur la Grande-Bretagne par H. Buller décrit la politique des accords de gestion (par l'agriculteur) sur les milliers de "sites d'intérêt scientifique spécial" prévus par une loi de 1981, antérieure de quatre ans au fameux article 19 du règlement 797/1985. Dans le même registre, Jaap Frouws, pour les Pays-Bas, rappelle la politique des contrats de gestion agriculture-nature. Ces études ont en commun de privilégier cependant les problèmes de pollution par l'azote et les déjections. Elles relient l'apparition sociale de problèmes techniques à l'élaboration de politiques, réglementaires ou persuasives.

Pour chacun des pays étrangers, sont ainsi détaillés la réglementation, les rares instruments économiques d'incitation et l'action sur la déontologie de la profession, et le développement agricole au sens français du terme.

Des éléments chronologiques permettent de constater le décalage dans l'émergence des problèmes de pollution agricole selon les pays. Ainsi, les nitrates viennent à l'ordre du jour dans les années 80 en Allemagne et au Danemark alors que le problème est soulevé dès 1974 au Royaume-Uni. Les pollutions agricoles sont déjà alarmantes aux Pays-Bas dès la fin des années 60.

La comparaison entre le statut des nutriments d'origine minérale et animale permet de mieux comprendre l'évolution des différentes versions de la directive "nitrates". En Suisse, où "l'engrais de ferme" est "considéré comme un élément essentiel de la liberté et des traditions du paysan", son épandage n'est pas directement réglementé, au Royaume-Uni c'est un problème secondaire. Au contraire, en Allemagne, l'épandage de lisier a été réglementé en tant que déchet, tandis que l'épandage minéral restait libre.

Ces particularismes nationaux n'expliquent évidemment pas complètement les positions des Etats membres dans l'élaboration des politiques communautaires (nitrates, habitat, accompagnement de la réforme de la PAC...) mais elles

éclairent le statut social des "milieux naturels", utilisés par l'agriculture et soumis à l'exigence d'un environnement de qualité.

Apparaît aussi un débat sur la place respective des questions sociales de l'agriculture et de l'environnement : s'agit-il d'un "face-à-face" ou au contraire d'une solidarité face à un certain nombre d'évolutions techniques et physiques qui menacent de manière indifférenciée la reproduction de l'outil de production agricole et les milieux utilisés par des non agriculteurs ? En d'autres termes, doit-on se soucier plus du développement soutenu, reproductible, de la production agricole ou de son acceptation durable par les autres usagers de l'environnement ? L'agriculture doit-elle plus craindre la dégradation écologique de ses intrants naturels ou la dégradation sociale de son image de marque jusqu'à en faire une cause insoutenable ?

En résumé, ce livre permet une première comparaison entre diverses politiques nationales "agriculture-environnement" mises en place avant ou en dehors des incitations communautaires. Les données qu'il apporte justifient sa lecture par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes d'environnement, aux politiques socio-structurelles et à l'Europe.

Luc THIÉBAUT
ENSSAA (Dijon)